



APPEL A PROJET

(article 25 du décret n°89-571 du 16 août 1989 modifié)

L'Agence de Développement Rural et d'Aménagement Foncier (ADRAF) lance un appel à projets pour l'attribution en **location** d'une **parcelle agricole** située sur le périmètre locatif de Tiha à La Foa, (lot cadastral 17pie section La Foa Nord village).

Un plan topographique est affiché en mairie et est disponible dans le dossier à retirer auprès de l'ADRAF.

Ces parcelles sont destinées aux **cultures végétales non pérennes**.

Conditions de candidatures

L'appel à projets est ouvert à toute personne physique ou morale :

- détentrice de la **carte agricole**, ou
- inscrite au **RIDET** avec une activité agricole.

Retrait du dossier

Le dossier de candidature est disponible :

- en ligne : sur le site internet <https://www.adraf.nc/> à la rubrique TELECHARGEMENTS / APPEL A PROJETS
- par courriel, en envoyant une demande à l'adresse : candidature@adraf.nc
- sur place : dans les locaux de l'ADRAF au 1 rue de la Somme, à Nouméa

Les modalités de l'appel à projet sont détaillées dans le dossier de candidature à retirer. Pour toute question ou demande d'information complémentaire, contacter le 25.86.00.

Dépôt des candidatures

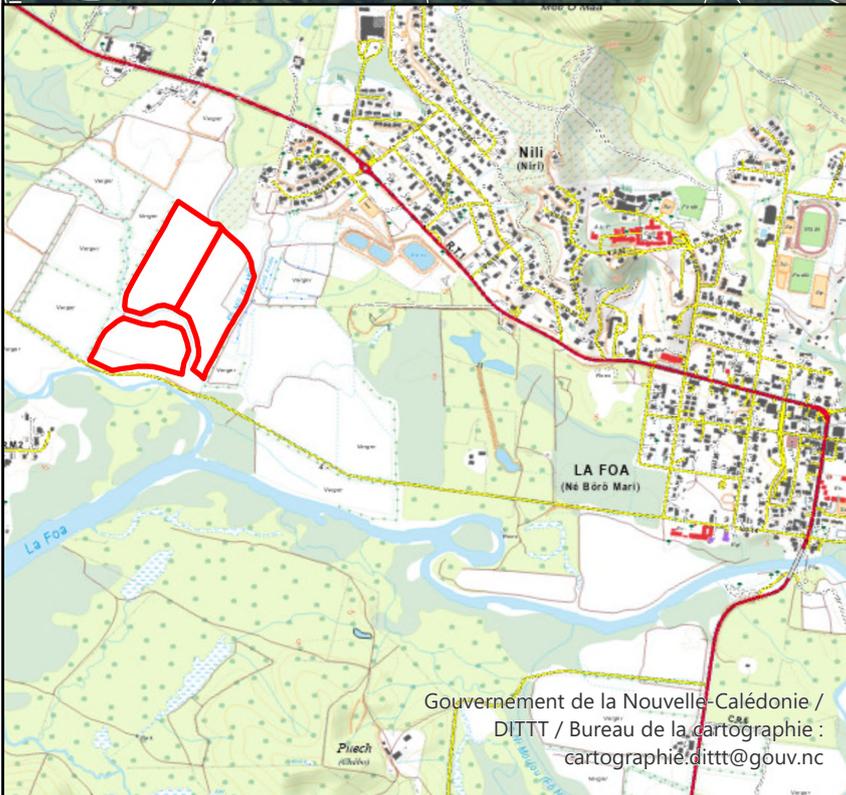
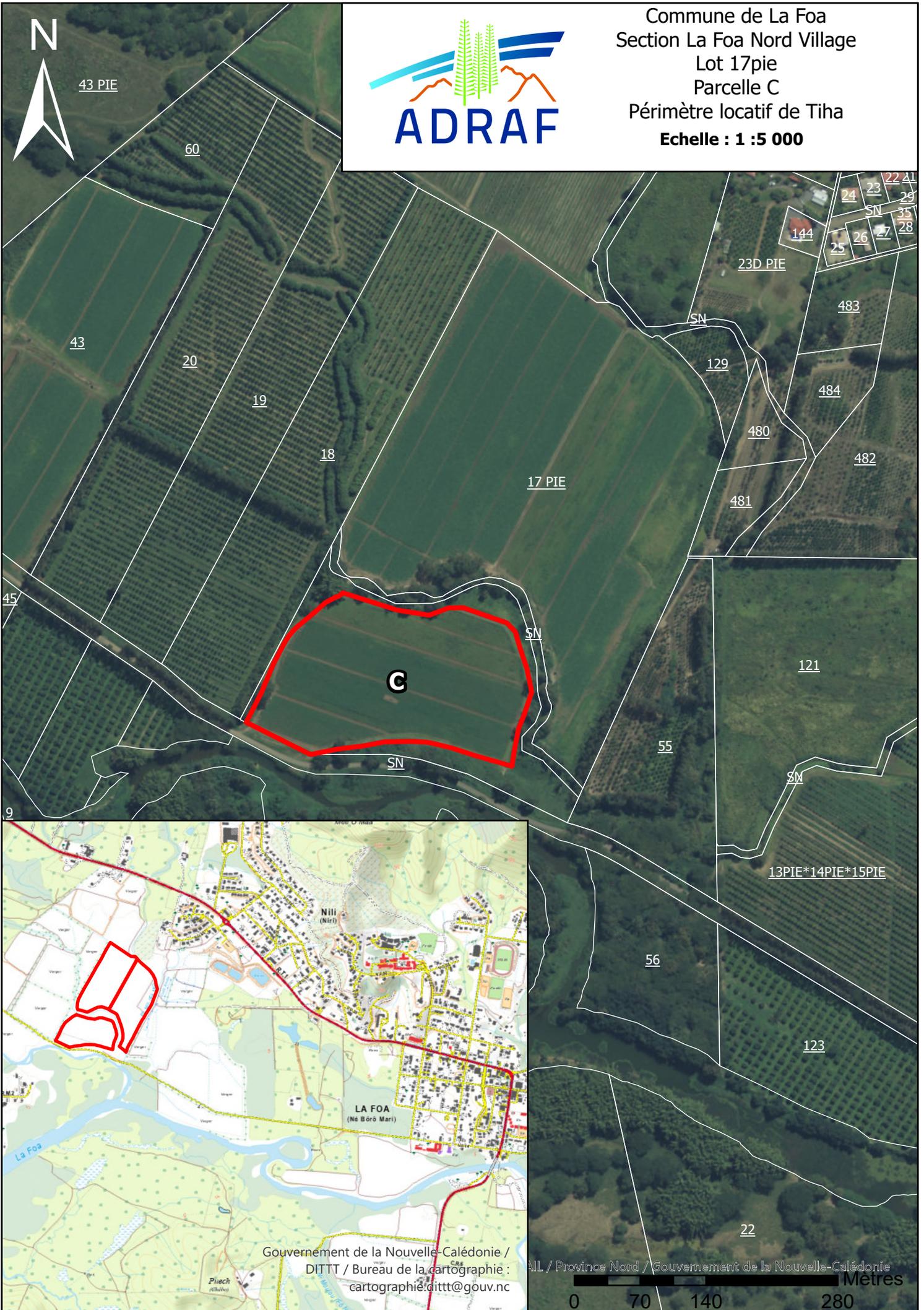
Les dossiers doivent être déposés **au plus tard le 28 septembre 2025** (Passée cette date, les candidatures pourront ne plus être prises en considération) :

- par mail à candidature@adraf.nc
- au siège de l'ADRAF (1 rue de la Somme, Nouméa)
- par voie postale (BP 4228 – 98847 Nouméa Cedex, cachet de la poste faisant foi).

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de l'ADRAF à l'égard des candidats.



Commune de La Foa
Section La Foa Nord Village
Lot 17pie
Parcelle C
Périmètre locatif de Tiha
Echelle : 1 : 5 000



ALL / Province Nord / Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
0 70 140 280 Mètres